

Invitation à une première consultation pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC d'Acton

Acton Vale, 10 avril 2019 – La MRC d'Acton a le plaisir de convier tous les producteurs et toutes les productrices agricoles de son territoire à sa toute première consultation pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Cette rencontre vise à mieux connaître les enjeux qui préoccupent les entreprises agricoles tels que la relève et la main-d'œuvre agricole, les besoins en accompagnement et en formation, la mise en marché, la transformation à la ferme et plusieurs autres sujets. La réalisation de cette activité est essentielle à l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole, puisqu'elle permettra aux membres des comités directeur et technique de bonifier leur diagnostic et d'identifier les principaux enjeux et besoins des producteurs et productrices sur des éléments qui les concernent directement.

La consultation prendra place le :

Jeudi 25 avril 2019

19 h

au Centre sportif d'Acton Vale, Salle 5
1505, 3^e avenue, Acton Vale, QC, J0H 1A0

Si vous souhaitez participer à cette première consultation, veuillez confirmer votre présence avant le 22 avril, par téléphone au 450 546-3256, poste 0, ou par courriel au info@mrcacton.ca.

La MRC d'Acton espère une grande participation afin de recueillir l'opinion de ses citoyens et ainsi améliorer le développement local et économique de la région.

À propos du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Avec l'appui financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la MRC d'Acton débute, en 2019, l'élaboration d'un PDZA. Coordonnée par la MRC d'Acton, cette démarche mènera à un plan d'action, au début de l'année 2020, visant le développement de l'agriculture et de la foresterie. Le Plan de développement de la zone agricole est un outil de planification qui proposera notamment des actions concrètes et des projets structurants issus d'une planification reconnue par le milieu agricole de la région.

La démarche d'élaboration du PDZA compte quatre objectifs principaux : mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits; viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou modes de mise en marché; favoriser la reconnaissance

de la multifonctionnalité de l'agriculture et encourager le développement des activités complémentaires à l'agriculture telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

-30-

Source :

Indya Jodoin

Coordonnatrice des communications

MRC d'Acton – DEL

450 546-3256 poste 319

del@mrcacton.ca

Renseignements :

Karine Filiatrault

Conseillère au développement et à l'entrepreneuriat collectif

MRC d'Acton - DEL

450 546-3256 poste 325

karine.filiatrault@mrcacton.ca